



Marché du travail suisse en 2024 : légère détente sur le front de la pénurie de main-d'œuvre

Berne, 10.01.2025 - Le 10 janvier 2025, le SECO a publié ses toutes dernières données relatives au marché suisse du travail pour 2024. À la suite d'un essoufflement conjoncturel, le chômage a légèrement augmenté à partir d'un niveau historiquement très bas, affichant un taux moyen de 2,4 %, soit une hausse de 0,4 % par rapport à 2023 (2 %). Dans ce contexte, l'assurance-chômage enregistre un excédent de recettes de 1,55 milliards de francs.

En 2024, le marché suisse du travail a été marqué par un affaissement de l'évolution conjoncturelle, la production dans le secteur industriel ayant ralenti en raison d'un net repli de la demande. En contrepartie, la pénurie de main-d'œuvre est devenue un obstacle moins important à la production, car le besoin en personnel qualifié a diminué.

Dans ce contexte conjoncturel, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières a légèrement progressé, passant d'un niveau très faible de 2,2 % en début d'année à 2,6 % en décembre. Dans le secteur industriel, et notamment dans l'industrie MEM et horlogère, les demandes d'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) ont augmenté en 2024. En décembre, le nombre de préavis RHT concernait 23 400 employés, soit 10 000 de plus qu'en 2023. On sait par expérience qu'une bonne moitié d'entre eux devra effectivement recourir au chômage partiel.

Durant l'année sous revue, le taux de chômage moyen s'est établi à 2,4 %, un niveau nettement inférieur à sa moyenne à long terme. Dans ses prévisions de décembre, le Groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles table sur une dynamique plus lente du chômage en 2025, qui devrait progressivement marquer le pas. En moyenne annuelle, il devrait s'établir à 2,7 %, soit un niveau légèrement inférieur à sa moyenne à long terme ou à son niveau dit « conjoncturellement neutre ». La situation actuelle et les perspectives du marché du travail peuvent donc être qualifiées de bonnes et d'équilibrées.

Rétrospective : chômage et réduction de l'horaire de travail en 2024

Le nombre de chômeurs, en légère hausse depuis la fin du premier semestre 2023, a encore augmenté en 2024. Au fil des mois, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières est passé de 2,2% (janvier 2024) à 2,6% (décembre 2024). En moyenne annuelle, le taux de chômage se monte à 2,4%.

Le nombre de chômeurs est de 112'563 en moyenne annuelle pour 2024, soit une hausse de 19'027 personnes (+20,3%) par rapport à 2023. Au cours du premier semestre, le nombre de chômeurs a diminué, passant de 113'175 (janvier 2024) à 104'518 (juin 2024) personnes. Au cours des mois suivants, le nombre de chômeurs inscrits n'a cessé de progresser, pour s'établir à 130'293 personnes en décembre 2024 (+23'434/+21,9% par rapport à décembre 2023).

Le nombre de demandeurs d'emploi se monte à 184'529 en moyenne annuelle en 2024 et est donc supérieur à celui de la moyenne de l'année précédente (+24'442/+15,3%). Fin janvier 2024, 182'253 personnes étaient inscrites comme demandeurs d'emploi. Ce chiffre est tombé à 174'964 personnes à fin juin 2024, avant d'augmenter à nouveau, à l'instar du nombre de chômeurs, pour atteindre 209'024 personnes fin décembre 2024, soit une augmentation de 32'045 personnes, ou de 18,1%, par rapport à l'année précédente.

Pour l'année sous revue, il en résulte un taux de chômage annuel de 2,4% en moyenne, ce qui représente une hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2023 (2,0%). Le taux de chômage reste donc inférieur au taux de chômage conjoncturellement neutre, qui s'élève à 2,8% pour la période entre 2010 et 2020. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) s'établit, en moyenne annuelle, à 2,3% (+0,3 point de pourcentage par rapport à 2023), et le taux de chômage des actifs seniors (50-64 ans) à 2,2% (+0,3 point de pourcentage par rapport à 2023). Le taux de chômage des 25-49 ans a également augmenté de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2023 pour atteindre 2,7%.

En 2024 (selon les données disponibles à fin octobre), le montant du versement des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) s'est chiffré à quelque 133 millions de francs, soit près du double qu'à la même date en 2023 (quelque 65 millions de francs). Au cours du premier semestre, le versement d'indemnités en cas de RHT a augmenté progressivement passant de 8'465 employés (379 secteurs d'exploitation) en janvier 2024 à 9'471 employés (434 secteurs d'exploitation) en juin 2024. En octobre 2024, l'indemnité en cas de RHT a été accordée à 6'922 employés (390 secteurs d'exploitation). Ces valeurs pourraient encore augmenter, les entreprises ayant trois mois pour remettre leurs décomptes. Le montant des indemnités octroyées jusqu'à la fin de l'année devrait donc encore augmenter, au vu du nombre de préavis de RHT déposé jusqu'à présent.

Excédent de recettes pour l'assurance-chômage

Selon les estimations actuelles, l'exercice 2024 se soldera pour le fonds de compensation de l'assurance-chômage par des recettes totales de 8,86 milliards de francs (2023 : 9,14 milliards) et des dépenses totales de 7,31 milliards de francs (2023 : 6,38 milliards), ce qui correspond à un excédent de recettes de 1,55 milliards de francs (2023 : excédent de recettes de 2,76 milliards).

Les recettes principales du fonds proviennent des cotisations des assurés et des employeurs, qui s'élèvent à 8,08 milliards de francs (2023 : 7,86 milliards), et des contributions des pouvoirs publics d'un montant de 0,79 milliard de francs (2023 : 1,29 milliards, y compris la participation financière de la Confédération COVID-19). Quant aux dépenses principales, elles sont constituées des indemnités de chômage, qui se sont montées à 5,48 milliards de francs en 2024 (2023 : 4,28 milliards) et des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, qui se sont montées à 0,19 milliard de francs (2023 : 0,58 milliard).

Chômage : indicateurs pour décembre 2024

Chômage : En décembre 2024, le nombre de chômeurs a augmenté de 9'179 (+7,6%) par rapport au mois précédent pour atteindre 130'293. Par rapport au même mois de l'année précédente, le chômage a augmenté de 23'434 personnes (+21,9%). En décembre 2024, le taux de chômage a augmenté de 0,2 points de pourcentage par rapport au mois précédent, pour atteindre 2,8%.

En décembre 2024, le nombre de chômeurs corrigé des variations saisonnières a augmenté de 208 (+0,2%) par rapport au mois précédent, pour atteindre 121'800. Le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est maintenu à 2,6% en décembre

2024.

Entre novembre 2024 et décembre 2024, le nombre de jeunes chômeurs (de 15 à 24 ans) a augmenté de 346 personnes (+2,9%) pour atteindre 12'163. Par rapport au même mois de l'année précédente, cela correspond à une augmentation de 2'261 personnes (+22,8%). En décembre 2024 le taux de chômage des jeunes a augmenté de 0,1 points de pourcentage par rapport au mois précédent, pour atteindre 2,7%.

En décembre 2024, le nombre de chômeurs âgés (de 50 à 64 ans) était supérieur de 2'362 ou 7,0% par rapport au mois précédent (35'866). Par rapport au même mois de l'année précédente, il a augmenté de 5'742 personnes (+19,1%). En décembre 2024, le taux de chômage des seniors s'élevait à 2,6%, soit 0,2 points de pourcentage de plus que le mois précédent.

Demandeurs d'emploi : En décembre 2024, on a enregistré 209'024 demandeurs d'emploi, soit 10'231 personnes de plus que le mois précédent (+5,1%). Par rapport au même mois de l'année précédente, ce nombre a donc augmenté de 32'045 personnes (+18,1%). En décembre 2024 le taux de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,2 points de pourcentage par rapport au mois précédent, pour atteindre 4,5%.

En décembre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi corrigé des variations saisonnières a augmenté de 2'163 (+1,1%) par rapport au mois précédent pour atteindre 198'120. Le taux de demandeurs d'emploi corrigé des variations saisonnières s'est maintenu à 4,3% en décembre 2024.

Arrivées en fin de droits : Selon les données de fin décembre 2024, le nombre de personnes ayant épuisé leurs droits aux indemnités de chômage au cours du mois d'octobre 2024 s'élevait à 2'609. Cela représente 614 personnes de plus (+30,8%) qu'en septembre 2024.

Postes vacants : En décembre 2024, 30'422 postes vacants ont été annoncés aux ORP, soit 2'486 de moins que le mois précédent (-7,6%). 14'891 (48,9%) postes sont soumis à l'obligation d'annoncer les postes vacants. On a compté 4'958 postes vacants de moins (-14,0%) qu'à la même période de l'année précédente.

En décembre 2024, le nombre de postes vacants corrigé des variations saisonnières a augmenté de 727 (+2,0%) par rapport au mois précédent, pour atteindre 37'686.

Réduction de l'horaire de travail : Selon les données de fin décembre 2024, la réduction de l'horaire de travail a touché 6'922 personnes en octobre 2024, soit 2'646 de moins (-27,7%) qu'en septembre 2024. Le nombre de secteurs d'exploitation a diminué de 87 (-18,2%) par rapport à septembre 2024, pour atteindre 390.

Indication : point de presse du 10 janvier 2025

Un point de presse se tiendra à 9 h 30 dans les locaux du SECO au Holzikofenweg 36, à Berne. La Direction du travail présentera les thèmes annoncés. Les intervenants seront ensuite disponibles pour répondre aux questions et donner des interviews sur place.

Adresse pour l'envoi de questions

Fabian Maienfisch, Chef suppléant de la Communication et porte-parole SECO, tél. +41 58 462 40 20

Veuillez adresser vos demandes de médias écrites à medien@seco.admin.ch

Documents

 [La situation sur le marché du travail 2024 \(PDF, 418 kB\)](#)

 [Le chômage en chiffres \(PDF, 108 kB\)](#)

 [Chômeurs inscrits et taux de chômage selon les groupes de nationalités \(PDF, 56 kB\)](#)

Auteur

Secrétariat d'Etat à l'économie

<http://www.seco.admin.ch>

<https://www.admin.ch/content/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-103772.html>